




Espace Frédéric Mistral

Atelier participatif du 5 Septembre 2019

Une question, une info, une réservation :
accueil.efm@regiedequartiers-angers.fr

Madoline MENARD, Anna EKOULE, Christine LAVALLARD



86, rue du Mail - BP 80011 - 49020 ANGERS Cedex 02 • Tél :
www.angers.fr •



angers.fr



Ordre du jour

- 1 - Point sur la fin du chantier
- 2 - Rappel de l'organisation Déménagement/Emménagement
Adresse, lignes internet et téléphonie
- 3 - Signature Convention – Etats des lieux, remise des clés
- 4 - Point matériel - Signalétique (Bureaux privatifs, Salles communes dont
salle de pause – Distributeurs...)
- 5 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité



Nom du service



angers.fr



➤ Fin de chantier

- Le déroulement des travaux
 - Point sur les derniers aménagements
 - Visite de sécurité le 9 septembre 2019

Mathieu RENARD
Jean-Philippe DURAND



Nom du service



angers.fr





➤ Organisation Déménagement / Emménagement

➤ Déménagement/Emménagement – 16 au 20 septembre 2019

- Toutes les associations ont reçu le matériel + consignes
- Début emménagement le 16 Septembre matin (Ville –Régie –MLA)

➤ Adresse : 4 Allée des Baladins – 49 000 Angers

- ### ➤ Informatique/ Téléphonie/Internet : chaque association doit faire la démarche auprès de son opérateur (possibilité de prise de rdv sur site pour installation ligne : confirmer le rdv sur : accueil.efm@regiedequartiers-angers.fr)

Jean-Philippe DURAND

Nom du service



angers.fr



3 – Conventions – **Virginie TAVEAU**

Rappel Documents de Référence

- [Règlement Intérieur](#)
- [Conseil de Maison](#)

Cf. documents mis en ligne dans l'atelier du 16 mai 2019

Un arrêté du Maire sera pris le 16/09/2019 pour déclarer ouvert l'Espace Frédéric Mistral suite au passage de la Commission de Sécurité

Le règlement intérieur pris également sous la forme d'un arrêté du Maire doit être postérieur, il sera en conséquence notifié à chaque association par voie postale en même temps que la convention d'occupation à titre récurrent.

Nom du service



angers.fr



3 – Clés/badges

- Etat des lieux le 16 Septembre 2019 et remise des clés et badges pour toutes les associations
- Les clés - autorisation pour **reproduction à demander à l'accueil EFM** + coût (**36 €/clé** supplémentaire)
- Les badges seront préprogrammés (horaires accès et zones d'accès) – **possibilité de reprogrammer/déprogrammer les badges à l'accueil EFM** – attention à ne pas multiplier le nombre de badge et donc le niveau de risque

Nom du service



angers.fr



➤ 4 - Signalétique

- Signalétique Extérieure
 - Proche Entrée
 - A l'étude sur Bâtiment
- Signalétique Intérieure
 - Proche Escalier = nom des associations par étage
 - Proche Salles = plans + écrans
 - Proche chaque Bureau = signalétique



Nom du service



angers.fr



➤ 4 - Matériel

- Chaque association équipe ses espaces privatifs (si besoin cf autre locataire pour mutualisation – dons...)
- Les espaces mutualisés seront équipés à partir du 20 septembre
 - Salle de réunion (tables – chaises – projection – audio)
 - Bureau nomade (bureau + fauteuil + chaise visiteur)
- Salle de convivialité : recherche de 2 à 3 micro-ondes + 2 grands frigo à mutualiser (qui ?) + armoire de stockage dans réserves.
(accès par code)
- Distributeurs Café / snack / eau ? Quelle prise en charge ?

Nom du service



angers.fr



➤ 4 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité

- 3 Agents d'Accueil :

Madoline MENARD, Anna EKOULE, Christine LAVALLARD

- Formation à l'accueil des sourds et malentendants

- Besoin de mieux connaître vos associations

- Formation gestion des équipements (badges, clés, projection)

- Travail sur la sécurité incendie et protocole de sécurité

- Préparation du système de réservation des salles et bureaux

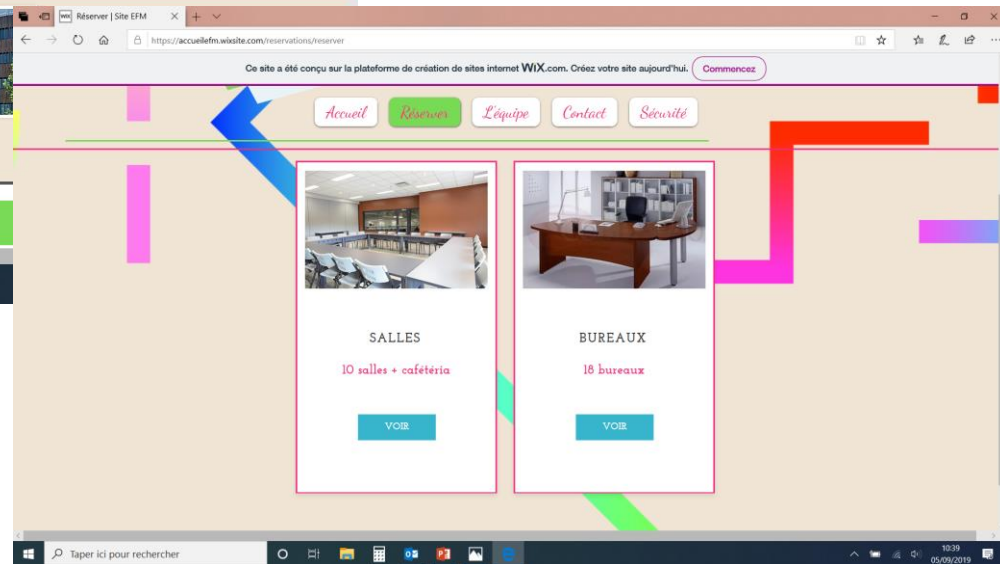
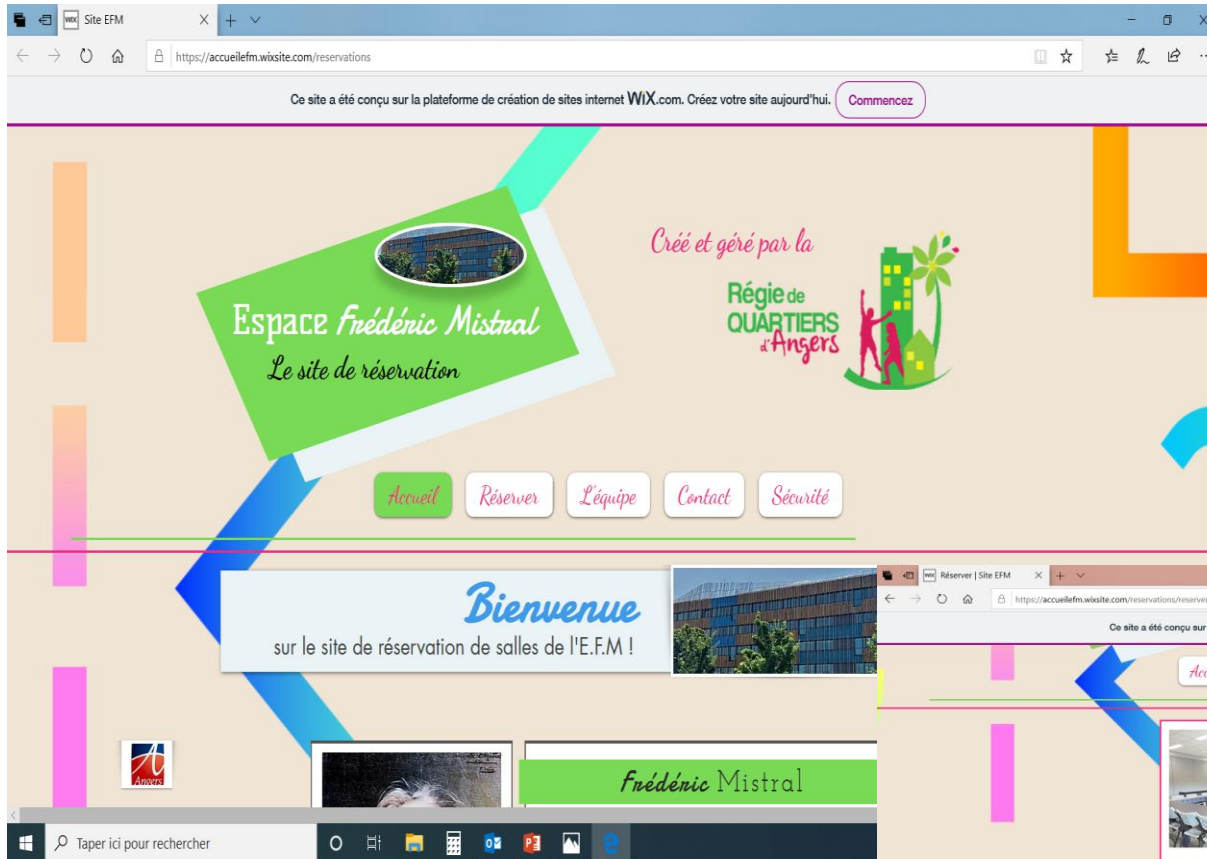
Nom du service



angers.fr



➤ 4 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité



Nom du service

➤ 4 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité

- Rappel des règles de base de la Sécurité incendie et nécessité de définir une organisation par étage :

Atelier participatif à programmer début Octobre

- Programmation d'une alerte évacuation d'ici la fin d'année



Nom du service



angers.fr



4 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité

Evolution des règles d'accès = une Responsabilité Partagée

Rappel des horaires d'accueil :

Lundi, mardi, mercredi : 8h30/12h30 - 13h30/19h00.

Jeudi et vendredi : 8h30/19h00 sans interruption.

Samedi : 9h30/12h30 – 14h30/19h

Avant 8h30 et après 19h = entrée par la rue François Mauriac

A partir de 19h = Agent de Sécurité pour assurer la fermeture de l'équipement (test pendant 3 mois)

Fermeture de l'équipement et mise sous alarme à 22h

Horaires accessibilité : 07h -22h une évaluation sera effectuée à l'issue de cette phase de 3 mois

Nom du service



angers.fr



4 - Organisation ouverture locaux -Accueil et mise en sécurité

Evolution des règles d'accès et de sécurité dans et autour du bâtiment =
une Responsabilité Partagée

Une équipe de professionnels disponible et à l'écoute
un maillage de solutions et de réponses

Muriel NOIROT
Franck TONNELIER



Nom du service



angers.fr



Prochain RDV le

Lundi 16 Septembre 2019 à l'Espace Frédéric Mistral

Etats des Lieux (personnes habilitées)

Remise des clés/badges

Début Emménagement

Ouverture de l'Espace Frédéric Mistral

Lundi 23 Septembre



Nom du service



angers.fr




Prochain RDV le

Mais aussi :

12 Septembre 2019

- **Zoom à la Roseraie : 8h45 au Centre Jean Vilar**
- **Rencontre Commerçants de la Place Jean Vilar et associations de l'Espace Frédéric Mistral : 19h30 au Centre Jean Vilar**



Nom du service



angers.fr



Mais aussi :

Le Travail s'engage sur la déclinaison

« INNOVER à la ROSERAIE »

Rappel questionnaire



Nom du service



angers.fr



Mais aussi :

L'Inauguration de l'Espace Frédéric Mistral

10 Octobre 2019

11h -12h puis Portes Ouvertes jusqu'à 14h

Format ? Implication ?

Groupe de travail !



Nom du service



angers.fr

